

Secrétariat général

**DIRECTION DE L’EVALUATION, DE LA PERFORMANCE, DE L’ACHAT, DES FINANCES ET DE L’IMMOBILIER**

**SOUS-DIRECTION DE L’ACHAT ET DU SUIVI DE L’EXECUTION DES MARCHES**

**BUREAU DES MARCHES SIC ET CONSEIL**

**ANNEXE VI au règlement de la consultation**

**Cadre de réponse technique ET ENVIRONNEMENTALE (CRTE)**

Tierce Maintenance Applicative de l’application FNAEG-NG (Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques Nouvelle Génération)

**AVERTISSEMENTS :**

*Le présent document constitue le cadre que les soumissionnaires doivent suivre pour la présentation de leur offre technique.*

Le présent cadre de réponse technique renseigné par le soumissionnaire complète et précise, sans y contrevenir, le « Cahier des clauses techniques particulières ».

De manière générale, le présent cadre de réponse technique renseigné comprend tous les éléments nécessaires à l’acheteur pour évaluer son offre conformément aux critères de sélection des offres.

Le candidat doit argumenter de la qualité de sa solution et de son adéquation aux besoins et exigences de l’accord-cadre sur les plans fonctionnel, organisationnel et technique.

La liste des éléments ci-après constitue le cadre minimum de réponse attendu par l’acheteur. Il peut être complété (annexes complémentaires) par tout élément que le soumissionnaire juge nécessaire à la bonne compréhension de son offre.

Toute documentation commerciale généraliste ou à visée publicitaire est proscrite de l’offre technique du candidat.

Les candidats sont invités également à respecter strictement les limitations de page indiqués à chaque chapitre identifié dans le présent CRT.

Le mémoire technique du candidat suit le plan décrit ci-dessous.

I. compréhension des enjeux (Maximum 25 pages)

I.1 Item 1 : contexte du projet et des enjeux fonctionnels de l’application FNAEG-NG

Le candidat doit :

* fournir une synthèse du contexte du projet ;
* fournir une synthèse des enjeux fonctionnels de l’application FNAEG-NG.

I.2 Item 2 : moyens mis en œuvre pour respecter les contraintes techniques du projet

Le candidat doit :

* décrire les moyens mis en œuvre pour respecter les contraintes techniques (architecture, interfaces et liens avec les autres applications.) ;
* fournir une description des points clés de la proposition du candidat pour les enjeux techniques et présenter son caractère novateur ;
* présenter l'adéquation des outils et technologies proposées avec le cadre de cohérence technique du ministère de l'intérieur (CCT).
* Présenter sa capacité à livrer le code source du projet sur l’outil de gestion des sources de l’administration.
* Présenter sa vision du cycle de vie des demandes dans le gestionnaire des demandes (jira).
* présenter sa vision quant à la gestion des des risques et des alertes.

II. organisation des processus POUR ASSURER L’exécution des prestations (Maximum 60 pages)

II.1 Item 1 : pilotage de l’accord-cadre

Le candidat doit :

* décrire les modalités proposées pour le pilotage de l’accord-cadre (organisation, comitologie, outils) ;
* des modèles d’ordre du jour et de comptes-rendus des divers comités ;
* les indicateurs de reporting proposés ;
* décrire l'organisation et les moyens mis en place pour répondre de la manière la plus pertinente et réactive aux demandes de prestations du ministère et ce en accord avec les engagements de délais de réponse communiqués dans le DPL.

II.2 Item 2 : moyens mis en œuvre pour assurer la qualité et le caractère opérationnel de la documentation

Le candidat doit présenter en appui de sa proposition :

* le processus de rédaction et de contrôle interne des livrables ;
* décrire l’intégration des exigences qualité au sein du plan d’assurance qualité (PAQ).

Le candidat fournit à ce titre un exemple contextualisé de PAQ à l’appui de son offre.

II.3 Item 3 : processus mis en œuvre pour assurer l’exécution des prestations (hors maintenance évolutive) Le candidat doit :

* décrire le processus proposé pour assurer la prestation de prise de connaissance et réversibilité (organisation, méthodologie et contenu) ;
* décrire le processus de maintenance corrective et démontrer l’adéquation de l’outil avec le besoin exprimé par l'Administration tout en mettant en exergue la valeur ajoutée que vous proposez dans le traitement des incidents ;
* décrire les processus pour assurer la maintenance adaptative en démontrant une approche différenciée entre des opérations techniques simples, moyen, complexe ;
* pour toutes les opérations de maintenance démontrer votre capacité à proposer des solutions de contournement et / ou des solutions alternatives ;
* décrire le processus proposé pour assurer la prestation d’étude et audit (organisation, méthodologie et contenu);
* décrire le processus proposé pour être en capacité d'assister l'Administration suite à des demandes d'assistance à la mise en place d'environnements applicatifs de qualification ou de production. Il s'attache à préciser nettement son périmètre d'intervention.

III. organisation des processus relatiF a la prestation de maintenance évolutive (Maximum 90 pages)

Le candidat doit :

* décrire l’organisation, le contenu et la méthodologie pour assurer l’exécution de la prestation , en précisant les cas d’usage du cycle en V et du cycle en W selon le type d’évolution ou de correctif à prendre en charge  ;
* décrire la démarche de développement dans le cadre d’évolutions de petites ampleurs (développement, non régression, corrections mineures, évolutions techniques limitées, ), et le cycle de vie utilisé (V ou W) selon la nature de l'évolution et les méthodes de tests associés ;
* décrire la démarche de développement dans le cadre d’évolutions importantes (évolutions fonctionnelles majeures , développement, non régression, évolutions législatives), en décrivant la méthode de validation de chaque étapes dans le cadre du cycle en W et les points de contrôle associés  ;
* décrire le traitement et la prise en charge des anomalies dans le cadre des opérations vérifications (VA/VSR), en précisant l’intégration de ces retours dans les cycles V ou W et l'impact sur les livrables  ;
* décrire le processus de :
* rédaction des livrables ;
* décrire le processus de vérification et de validation des livrables.

IV. effectifs dédiés A l’éxécution des prestation (Maximum 15 pages)

IV. 1 Item 1 : profils et dimensionnement de l’équipe proposée

Le candidat doit :

* Remettre une fiche profil pour chaque intervenant (formation et compétences) ;
* présenter le dimensionnement des équipes dédiées pour chaque prestation ;
* préciser la charge estimée par prestation en fonction des niveaux de complexité associés.

IV.2 Item 2 : maintien à niveau des compétences de l’équipe dédiée

Le candidat doit :

* présenter les moyens mis en œuvre pour assurer le maintien du niveau de compétences en cas de remplacement du personnel dédié à la satisfaction des prestations ;
* décrire les moyens mis en œuvre pour assurer le renforcement des équipes et/ou l’intégration de profils spécifiques en fonction des besoins du projet.

V. Homologation et sécurité (Maximum 40 pages)

Le candidat doit :

* décrire la méthode qu’il souhaite mettre en place pour communiquer et formaliser ses engagements en terme de cybersécurité au sein du plan d’assurance sécurité (PAS). Le candidat fournit à ce titre un exemple contextualisé de PAS à l’appui de son offre.
* Décrire les exigences qu’il sera en mesure de respecter dans le cadre du processus d’homologation (se référer à l’annexe 10 (FNAEG-NG\_ANNEXE\_10\_HOMOLOGATION.pdf)

VI. Démarche environnementale (Maximum 40 pages)

Le candidat doit :

* Décrire la méthode qu’il souhaite mettre en place pour inscrire l’exécution du marché dans une démarche de sobriété énergétique, d’écoconception et d’éco -mobilité. Le candidat fournit à l’appui de son offre un exemple contextualisé du suivi des indicateurs de performance environnementale.
* Décrire les moyens mis en œuvre pour assurer la formation des équipes en éco-conception numérique et sobriété numérique.